

2021

Règlements et procédures de vol
Intérieur



LES MODÉLISTES ANTI-GRAVITE STE-JULIE (Le Club)

RÈGLEMENTS ET PROCÉDURES de vol intérieur (VOL, SÉCURITÉ ET TERRAIN)

Révision

Date	Changements	Date proposé	Adoption
2021/11/21	Adoption initial	2021/11/11	AGA 2021/11/21

LES MODÉLISTES ANTI-GRAVITE STE-JULIE (Le Club)

RÈGLEMENTS ET PROCÉDURES de vol intérieur (VOL, SÉCURITÉ ET TERRAIN)

INTRODUCTION

L'objectif de ces règles et procédures consiste à assurer une pratique sécuritaire de vol intérieur et de promouvoir le loisir, la détente et l'entregent.

Ces règlements sont l'affaire de tous les membres et font appel au gros bon sens. Donc si vous voyez des actes non réglementaires, non sécuritaires ou des comportements déplacés, S.V.P. avertir les personnes concernées et/ou en faire part aux membres de la direction.

RÈGLEMENTS ET DIRECTIVES VOL INTÉRIEUR

1. Les règlements ainsi que le code d'éthique du MAAC sont en vigueur pour le vol intérieur http://www.maac.ca/articles/maac_articles.php?art=ind_rc
2. Tous les pilotes doivent être membres en règle du club anti gravité 2021-2022 et du MAAC 2021-2022
3. Les visiteurs peuvent venir observer s'ils sont accompagnés et encadrés. Chaque pilote est responsable de ses visiteurs (règles de sécurité à appliquer tel port de lunettes de sécurité)
4. Tous les avions doivent peser moins de 150g (batterie incluse). Les drones et hélicoptères seront traités au cas par cas s'il y a assez d'intérêt
5. Chaque modèle devra être soumis au responsable afin de vérifier la conformité pour le vol intérieur et pourra être refusé si non conforme
6. Le temps maximum des sessions de vol est d'environ 5 minutes de façon à laisser la chance à tous de voler
7. Tous les pilotes doivent utiliser les espaces de pilotage prévus à cet effet lors de leur vol
8. Les règles en vigueur de la santé publique ainsi que celles spécifiques à la ville de Sainte-Julie seront appliquées (Passeport vaccinal, port du masque, distanciation, etc....)
9. Il est interdit de voler au-dessus de l'aire de pilotage
10. Le port de lunettes de sécurité est obligatoire lorsque vous êtes à l'intérieur du gymnase. Le port de verres correcteur est accepté.
11. Le port d'espadrille ou chaussure qui ne laisse pas de marque est obligatoire (pas de bottes d'hiver ou chaussures d'extérieur dans le gymnase)
12. Il est du devoir de chaque membre de respecter et de faire respecter les règlements
13. La propreté est de mise sur le site, tous les pilotes doivent coopérer et ne rien laisser sur place

Toute personne jugée irresponsable peut se voir interdire de voler et refuser l'accès au gymnase.